

**DEMANDES D'AUTORISATION**  
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 21 août 2019, à compter de 18 h 30,  
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,  
101, promenade Centrepointe**

**Dossier n<sup>os</sup> :** D08-01-19/B-00240 et D08-01-19/B-00241  
**Propriétaire(s) :** DCR/Phoenix Development Corporation Limited  
**Emplacement :** 152, (150) (160) voie Whispering Winds  
**Quartier :** 2 - Innes  
**Description officielle :** îlots 86 et 89, plan enregistré 4M-1373  
**Zonage :** R5A [1451]  
**Règlement de zonage :** 2008-250

**OBJET DES DEMANDES :**

La propriétaire souhaite établir des titres fonciers distincts pour chacun des deux immeubles d'appartements, tous deux nouvellement construits.

**AUTORISATION REQUISE :**

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions, d'une mainlevée partielle d'hypothèque/charge, d'une hypothèque/charge, de concessions de servitude/emprise et d'un accord portant sur les travaux d'entretien et d'utilisation commune.

La propriété est représentée par les parties 1 à 12 du plan 4R préliminaire joint aux demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Dossier	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00240	43,33 m	81,25 m (irrégulière)	3 286,0 m <sup>2</sup>	3 à 6 et 9 à 12	150, voie Whispering Winds, un immeuble d'appartements
B-00241	17,8 m (irrégulière)	83,10 m (irrégulière)	3 214,7 m <sup>2</sup>	1, 2, 7, 8	160, voie Whispering Winds, un immeuble d'appartements

Les demandes indiquent qu'il est proposé de concéder des servitudes/emprises sur les parties 3 et 9 et sur les parties 2 et 8 aux fins d'accès motorisé et piétonnier, sur la partie 5 aux fins d'accès piétonnier et des servitudes mutuelles sur toutes les parties pour des égouts pluviaux et des égouts sanitaires.

Les demandes indiquent que les parties 1 à 6 font l'objet d'une servitude (Instr. GL36183, les parties 1 à 12 (Instr.OC923784 et OC1826749), les parties 5 et 11

(Instr. OC1826752), les parties 7 à 12, (Instr. OC923768 et OC1976874) et la partie 12 (Instr. OC919047).

**LES DEMANDES** indiquent aussi que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.